

**AR Prefecture**

006-210600540-20210616-0782021-DE  
Reçu le 29/06/2021  
Publié le 29/06/2021

**ALPES MARITIMES  
COMMUNE DE DRAP  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N°078/2021**

**OBJET : Sécurité : Demande de subvention pour la sécurité fêtes traditionnelles**

L'an deux mille vingt et un, le 16 du mois de juin à 10h00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Jean Ferrat, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 juin 2021.

**PRESENTS** : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Sophie ESPOSITO / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Xavier JARJANETTE / Michaël

TRUCCHI / Nathalie DIGANI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / Katy NICOLAS / Sandrine GUGLIELMINO / Stephen VIALE / Philippe JANIN / Véronique MINISCLoux / Maëva THOMMERET.

**ABSSENTS REPRESENTES** : Bouabdallah LAFTAS par Romain BIANCHI / Gracienne DODAIN par Serge DIGANI / Martine DUNOYER DE SEGONZAC par Sabrina DIVRY / Thierry VISSIAN par Nathalie DIGANI / Vanessa BEAUJAUD par Alexandra RUSSO / Françoise DAMILANO par Catherine DINI

**Secrétaire de séance** : Romain BIANCHI

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire rappelle que depuis plusieurs années maintenant, de nombreuses fêtes traditionnelles se déroulent sur la commune de Drap.

De ce fait, il est nécessaire de prévoir un service d'ordre afin de permettre un bon déroulement des festivités et d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

Il précise qu'un devis a été demandé aux entreprises en charge des sécurités lors des manifestations et que le montant s'élève à **1 209.60€** pour l'année et qu'il convient de solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental à hauteur de 70% dans le cadre de ces manifestations.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

-d'autoriser le Maire, ou son représentant à solliciter auprès du Conseil Départemental une participation à hauteur de 70% afin d'assurer le financement de 1 209.60euros.

\*\*\*\*\*

**Nombre de Conseillers en exercice : 27**

**Présents : 21**

**Votants : 27**

**Absents représentés : 6**

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Pour : 27**

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP  
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI  
Maire de DRAP



Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le :28/06/2021  
et publication en mairie le : 28/06/2021